

FICHE D'INSCRIPTION

DEL F Tout public

DIPLÔME ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

Niveau : A1 - A2 - B1

Cadre réservé à l'OGA

N° d'Identification : _____

ÉTAT CIVIL (*complet identique à celui qui se trouve sur le passeport ou pièce d'identité*)

NOM :

NOM d'épouse :

Prénom(s) (identiques à ceux qui se trouvent sur le passeport) :

Sexe : HOMME FEMME Date de naissance : ____ / ____ / ____

Pays de naissance : Nationalité :

Ville de naissance : Langue maternelle :

ADRESSE POSTALE (en France) au moment de l'inscription (important : si vous habitez chez une autre personne, précisez-le dans l'adresse. Exemple : chez M. Martin) :

.....
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel (facultatif) : @

Déclarez-vous un handicap ? Non - Oui (*joindre un certificat médical*)

Est-ce votre première inscription à un diplôme du DELF / DALF ?

si première inscription : un numéro d'immatriculation vous sera communiqué suite à votre inscription (de type : 033090000.....)

si vous avez déjà passé au moins un examen DELF-DALF :

veuillez nous fournir une copie de votre attestation de réussite ou de votre relevé de résultats comportant un numéro de type 0330900000

SESSION

DECEMBRE 2020 JUIN 2021

Attention : les oraux n'auront peut-être pas lieu le même jour que l'écrit. En effet, selon le nombre de candidats inscrits, les oraux pourront avoir lieu un autre jour de la semaine. Merci de bien vouloir prendre vos dispositions lors de la réception de votre convocation.

PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

- Tarif : **50 € (pour les structures membres du Réseau SOLEIL – sur justificatif)**
 80 € (50 €+30€ de frais de dossier) (DELF A1 hors Réseau SOLEIL)
 105 € (75 €+30€ de frais de dossier) (DELF A2/B1 hors Réseau SOLEIL)

- chèque à l'ordre de l'OGA n° : Nom de la Banque :
 Espèces.

PIÈCES à FOURNIR

- une copie d'une pièce d'identité avec photo (recto-verso)
- le document joint signé, relatif au traitement des données personnelles et droit d'accès aux informations
- 2 enveloppes à votre adresse (timbrées) pour l'envoi de votre convocation et de votre relevé de notes pour les inscriptions individuelles.

Seulement si vous êtes concerné(e) :

- la copie de votre relevé de résultats DELF / DALF (ou attestation de réussite ou diplôme)
- un certificat médical si vous êtes en situation d'handicap

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Votre inscription sera validée à réception de la fiche d'inscription complétée, **accompagnée des pièces demandées**
- Après enregistrement de votre dossier, une convocation vous sera envoyée par courrier 10 jours avant la session avec les informations utiles. Dans le cas contraire le dossier vous sera renvoyé.
- Si vous ne vous présentez pas à l'examen, vous ne serez pas remboursé.
- En cas d'impossibilité majeure ou de désistement, un report sur la session suivante est accepté (hors des 60 jours obligatoires avant toute réinscription) à condition de présenter un justificatif d'absence : maladie (certificat médical), difficultés mobiles (retard de train, grève de transport, etc.).

Fait à Le :

Signature :

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT D'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Le Centre international d'études pédagogiques,
Le Rectorat de l'académie d'AIX-MARSEILLE
Le Centre d'examen d'AVIGNON
Pays : France

Les trois services précités disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DELF et du DALF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au JO de la République française du 17 juillet 2005).

Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) mentionné(s) ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

En conséquence, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser :

- Jusqu'à la communication des résultats : au centre d'examen où vous passez vos épreuves,
- Par la suite : au Centre international d'études pédagogiques à l'adresse suivante :
Centre international d'études pédagogiques
Bureau DELF/DALF
1, rue Léon Journault
92310 Sèvres
ou
Au rectorat de l'académie dont dépend le centre d'examen

Date

« Lu et approuvé » et signature :